



■ ■ Préparer son système documentaire



Sur site, à distance ou mixte (présentiel recommandé)



1 jours (se décline sur 1,5 jour- nous consulter)



de 6 à 14 participants



800 euros net/ jour (inclus : un suivi post formation pendant 3 mois)



Satisfaction des apprenants : 8,9/10 (145 avis)



LES DEFIS DE LA NOUVELLE METHODE D'EVALUATION

Le nouveau dispositif d'évaluation porté par la HAS impulse des changements majeurs.

Le référentiel est désormais imposé à tous les établissements et services du secteur, et chacun de ses 157 critères sera coté de 1 à 4. Les évaluateurs mèneront des entretiens approfondis avec trois usagers puis avec leur référent afin d'investiguer la qualité de l'accompagnement réalisé. Ils rencontreront les professionnels et la gouvernance et apprécieront la cohérence des réponses entre elles. Ils demanderont systématiquement la preuve écrite des pratiques évoquées. Et les rapports sont désormais publics.

Face à un quotidien toujours prenant, prendre le temps d'écrire dans le dossier de l'utilisateur ou de consulter le protocole à suivre peut s'avérer difficile. Or, la place de l'écrit est particulièrement valorisée dans le nouveau référentiel. Dans cette formation, les référents se familiariseront avec les preuves demandées par les évaluateurs. Ils sauront comment les repérer dans le référentiel et comment analyser leur contenu au regard des critères d'évaluation. Ils soutiendront leurs collègues pour faire le lien entre le système documentaire de l'ESSMS et les pratiques. En replaçant l'écrit au sein des pratiques quotidiennes, ces référents « Système documentaire » seront des personnes ressources indispensables pour une évaluation réussie le jour J.



OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de préparer des référents Evaluation parmi les professionnels d'un établissement. Grâce à des techniques, méthodes et outils, ces référents pourront soutenir leurs collègues pour qu'ils se familiarisent avec les preuves exigées dans le référentiel pour chaque critère, ainsi que les attends concernant leur contenu et leur utilisation. Leur action facilitera le travail collaboratif et sensibilisera les professionnels aux points forts et aux points de vigilance collectifs, ainsi qu'aux enjeux incontournables de l'évaluation sur le plan de la traçabilité. C'est toute l'équipe qui gagnera en confiance le jour de la visite.

Aptitudes et compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le référentiel et les méthodes des évaluateurs
- Organiser, suivre et soutenir le(s) plan(s) d'action(s)
- Animer le travail d'appropriation par les équipes des preuves demandées dans le référentiel
- Soutenir la préparation/ le renforcement du système documentaire de l'ESSMS
- Repérer les points sur lesquels la gouvernance doit intervenir
- Adapter sa mission en fonction des besoins des équipes et de l'ESSMS



PROGRAMME DETAILLE

La place des preuves pendant les journées d'évaluation

- La place des preuves selon les recommandations de la HAS
- Les éléments à négocier avec le cabinet ou à anticiper en interne sur l'organisation des journées
 - Concernant les évaluateurs
 - Concernant les professionnels
 - Concernant les preuves

Savoir repérer les preuves

- Le poids des preuves au sein du référentiel : les acteurs sollicités, les sujets concernés
- Utiliser les points d'appui disponibles : prendre connaissance des preuves demandées, utiliser la variété des preuves possibles, repérer les preuves les plus importantes, les identifier rapidement

L'évaluation en action : pratique d'un outil de repérage rapide des preuves

- Réaliser un état des lieux dans son ESSMS

L'évaluation en action : pratique de deux outils d'inventaire remis aux apprenants

Savoir analyser les preuves

- Les protocoles et procédures : acteurs concernés, champ d'intervention de ces preuves, méthode d'analyse et de préparation des équipes

L'évaluation en action : état des lieux au sein des ESSMS des apprenants

- Le dossier de la personne accompagnée : acteurs concernés, champ d'intervention de cette preuve, les enjeux de traçabilité

L'évaluation en action : échange sur les éléments de dossier pertinents par rapport aux critères concernés

- Les outils de la loi 2002-2 : acteurs concernés, champ d'intervention de ces preuves, méthode d'analyse et de préparation des équipes

L'évaluation en action : mise en situation des apprenants

- Organiser sa mission : bonnes pratiques et matrice d'aide

Sécuriser les critères impératifs

- Consolider sa maîtrise des critères impératifs : l'enjeu de la cotation, les impacts pendant et après la visite, sujets et acteurs concernés
- *L'évaluation en action : revue des preuves disponibles au sein des ESSMS des apprenants*

L'évaluation en action : groupe de travail centrés sur l'analyse des dossiers des personnes accompagnées au regard du référentiel



MODALITES PEDAGOGIQUES

La formatrice apporte les connaissances nécessaires, les méthodes, les outils pour que les participants puissent se les approprier et les intégrer dans l'évolution de leur compétence, de leur travail et de leurs procédures, de façon individuelle et de façon collective.

La méthode utilisée est volontairement participative et interactive afin que chaque participant puisse s'impliquer, apprendre et expérimenter sur ses propres sujets/projets en situation de travail. Les participants sont invités à travailler sur les supports utilisés dans leur quotidien s'ils le souhaitent. L'approche pédagogique inclut de nombreux temps d'échanges, exercices pratiques, retours d'expérience, adaptés au contexte de l'établissement/service.

Supports de cours remis en format dématérialisé



MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des acquis est systématiquement proposé en format dématérialisé.



FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation sera remise à chaque participant précisant le niveau d'obtention de chaque compétence.



PUBLICS ET PRE REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur médico-social souhaitant s'impliquer dans la préparation de l'évaluation de son établissement. Il serait bienvenu, sans que cela soit nécessaire, que son activité le conduise à contribuer aux thématiques du référentiel, au moins pour partie.

Il est important que l'apprenant puisse dégager une heure de travail par semaine, post formation, dédiée à la mise en œuvre des acquis.

Aucun pré requis en termes d'année d'expérience ou de métier n'est demandé. Un test de positionnement proposé avant la formation en format dématérialisé permettra d'adapter la formation aux besoins des apprenants.



DATE ET LIEU DE FORMATION

A définir avec le client



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

En cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant, contacter la référente Handicap :
contact@sad-conseil.com / 06 63 23 11 16

*Vous avez une question ?
Contactez-nous !*